



CENTRE PERELMAN
DE PHILOSOPHIE DU DROIT

Les grands défis de la justice et du droit global

Cycle de conférences du Centre Perelman de philosophie du droit



Illustration : ©iStock.com/malerapaso

ULB



Faculté Droit
& Criminologie

Présentation

La mondialisation nous contraint à repenser la justice et le droit à l'échelle globale : le prisme exclusivement national n'est plus à même de rendre compte de l'émergence de normes et de dispositifs de contrôle aux effets similaires à ceux des règles de droit traditionnelles mais à l'origine et au fonctionnement souvent méconnus des juristes.

Depuis une quinzaine d'années, le Centre Perelman de philosophie du droit étudie les conséquences de la mondialisation sur le droit, non sur la base d'une théorie générale préétablie, mais au départ d'études de cas et d'observations sur le terrain. Le cycle de conférences a pour ambition de présenter l'état actuel de ces « chantiers », en diagnostiquant une série de défis posés au droit par la mondialisation et en recherchant des voies de solution, selon l'approche pragmatique chère à l'Ecole de Bruxelles. Chaque intervention sera consacrée à un défi spécifique : tant des questions liées aux droits de l'homme dans un environnement transnational (le combat contre les discriminations, la protection des droits de l'homme et de l'Etat de droit, la résolution de la nouvelle question sociale) que des questions économiques (la régulation de la finance et de banque, la dette souveraine des Etats) ainsi que des problèmes intrinsèquement globaux (la lutte contre le réchauffement climatique, la régulation du contenu posté sur Internet) feront l'objet d'un examen approfondi. Le cycle sera conclu par l'analyse des indicateurs mis en place pour mesurer les performances et progrès accomplis.

Comme toujours, ce cycle de conférences sera axé sur les questions et les cas pratiques, tels qu'ils se posent dans la pratique des juristes et notamment des avocats. Le droit global n'est ni vague, ni lointain. Il ne concerne pas les affaires du bout du monde, mais la pratique au quotidien du droit positif, y compris devant les juridictions nationales. Il est important pour les praticiens du droit comme pour les futurs juristes de se former aux évolutions et aux transformations contemporaines du droit, en se familiarisant et en apprenant à mobiliser des instruments juridiques nouveaux, qui ne se limitent pas aux sources classiques des règles souveraines.

Programme

- **Pourquoi le droit devient-il **global** ?** – Benoit Frydman
Mardi 3 février 2015 (16-18h)
- **Combattre les **discriminations**** – Isabelle Rorive
Mardi 10 février 2015 (16-18h)
- **Résoudre la **nouvelle question sociale**** – Gregory Lewkowicz
Mercredi 18 février 2015 (18-20h)
- **Protéger les **droits de l'homme** et l'Etat de droit** – Ludovic Hennebel
Mardi 24 février 2015 (16-18h)
- **Remédier à l'**insolvabilité des Etats**** – Caroline Lequesne
Mardi 3 mars 2015 (16-18h)
- **Réguler la **finance** globale et les **banques**** – Pauline Bégasse
Mardi 10 mars 2015 (16-18h)
- **Lutter contre le **réchauffement climatique**** – Arnaud Van Waeyenberge
Mardi 17 mars 2015 (16-18h)
- **Garantir l'intégrité de l'**Internet**** – Caroline Bricteux
Mardi 24 mars 2015 (16-18h)
- **Conclusion : Comment **mesurer** concrètement les **performances** et les **progrès** accomplis ?** – David Restrepo Amariles
Mardi 31 mars 2015 (16-18h)

En pratique

Lieu : Université Libre de Bruxelles, Campus du Solbosch

Local **R42.5.110** (sauf le mercredi 18 février : **UB2.147**)

Inscription auprès de Mme Sylvie Riche (sylvie.riche@ulb.ac.be) qui communiquera les informations relatives au paiement par retour de mail.

www.philodroit.be